

Paris, le 30 août 2003
Réf. RdM/TF – G/CAA/CorrGén/soutien Pro-MB 30.08.03

Monsieur Jean-Paul TRICHET
Président de Pro Mont Blanc
213 chemin du Biollay
74400 CHAMONIX

Objet : Candidature du Mont-Blanc au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Monsieur le Président,

Dans mon courrier du 18 octobre 2001, j'ai exprimé le soutien unanime du Club Arc Alpin au projet de candidature du Mont Blanc au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Les Présidents des clubs alpins réunis dans le Club Arc Alpin ont souhaité, lors d'une rencontre de travail en février 2003, renouveler leur soutien à ce projet au caractère symbolique.

De façon à engager une action de soutien concertée en direction des trois gouvernements (France, Italie, Suisse) desquels la demande de classement devrait émaner, nous vous prions de nous informer de l'avancement de l'examen des conditions d'éligibilité du Mont Blanc que vous menez. Nous pourrions alors décider en commun du mode d'intervention le plus pertinent et le plus efficace auprès desdits gouvernements, pour que le dossier soit accueilli favorablement, puis transmis à l'UNESCO avec les plus grandes chances de réussite.

Nous restons à votre écoute pour assurer une bonne coordination de nos actions, et vous souhaitons bon courage pour la suite de vos travaux.

Dans l'attente d'obtenir de vos nouvelles, veuillez recevoir Monsieur le Président, l'expression de nos salutations montagnardes les plus distinguées.

Roberto De MARTIN
Président

PJ : copie de notre courrier du 18 octobre 2001